



Editorial

Bientôt l'Automne ?

Après un été caniculaire comme nous n'en avons pas connu auparavant, la question pourrait se poser même si les dernières semaines semblent s'inscrire dans un processus plus habituel. Les conséquences sont majeures et nos agriculteurs en savent quelque chose avec des cultures qui ont souffert, offrant des rendements moindres, tout comme les animaux, aussi peu habitués que nous à ces températures.

Il va falloir s'y habituer et l'adaptation à ces nouvelles conditions climatiques pourrait entraîner demain de profonds changements dans notre vie. L'exemple de l'eau est assez parlant avec un arrêté préfectoral de vigilance sécheresse dès la première quinzaine d'août et des approvisionnements limités pour les industriels. Espérons vite retrouver une situation plus confortable, l'automne revenant !

Avant l'arrivée de l'Automne, c'est aussi la rentrée et le retour à l'école, au collège, au lycée et nous vous les souhaitons les meilleurs possibles. A Grâce-Uzel, la nouvelle équipe pédagogique de l'école Notre Dame a accueilli trente enfants, dont la plupart profitent également de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire, vous retrouverez des informations complémentaires dans ce bulletin.

Enfin, l'évènement communal de ce mois de septembre est l'inauguration de la sacristie de l'église Notre Dame qui aura lieu le samedi 19 septembre à 17h. C'est une occasion durant ce week-end des journées du patrimoine de venir apprécier le travail réalisé par les différentes entreprises ayant contribué à cette rénovation.

Nous vous attendons nombreux, vous êtes toutes et tous les bienvenus alors n'hésitez pas !

L'équipe municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2026



Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance
Tarif accueil périscolaire
Tarif restaurant scolaire
Sécurisation de l'atelier et du préau
Convention Enedis (régularisation)
Ligne de trésorerie commune et eau
SDE : rénovation EP « Fonds Vert »
Décision Modificative Commune
Transfert de terre
Questions Diverses

Présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET.

Absent excusé : M. Damien MANGONNEAUX donne pouvoir K. BOUVET.

2026-43 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Mme Stéphanie LE MÉE conseillère municipale, en qualité de secrétaire de séance pour la présente séance.

2026-44 TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

Il est proposé la revalorisation du tarif de cantine, à compter de la rentrée 2026. Le Conseil Municipal propose, compte tenu du taux d'inflation actuel, une augmentation de 2.60 % :

Nouveau tarif Cantine : 3.80 €

2026-45 TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Il est proposé la revalorisation du tarif de l'accueil périscolaire, à compter de la rentrée 2026. Le Conseil Municipal propose une augmentation de 2.60 %

Nouveaux tarifs garderie matin : 1.78 € ou 1.93 €

Nouveaux tarifs garderie soir : 2.64 € ou 2.78 €

La modulation des tarifs sera appliquée sur présentation d'une attestation d'allocation de rentrée scolaire.

2026-46 SÉCURISATION DES SITES COMMUNAUX

Le Conseil municipal,

Vu les dégradations constatées sur plusieurs sites communaux ;

Considérant que la commune doit mettre en œuvre des mesures de prévention et de dissuasion afin de limiter les actes de vandalisme et les intrusions ;

Il est proposé :

1. D'approuver la mise en place d'un plan de sécurisation des sites communaux, comprenant notamment :
 - mise en place éventuelle de systèmes de vidéoprotection conformément à la réglementation en vigueur ;
- D'autoriser le Maire à solliciter des devis auprès de prestataires spécialisés et à retenir l'offre la plus adaptée, dans le respect des règles de la commande publique.

2026-47 APPROBATION ET RÉGULARISATION PAR ACTE AUTHENTIQUE DE LA CONVENTION CONCLUE AVEC ENÉDIS POUR L'IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE SUR LA PARCELLE AA N°35 (RÉGULARISATION)

Le Conseil municipal

Considérant la demande formulée par Enedis, souhaitant procéder à la régularisation administrative et juridique de cette opération par acte authentique, établi à ses frais exclusifs ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'approuver la convention et d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique correspondant ;

le Conseil municipal décide :

Article 1 – Approbation de la convention

Le Conseil municipal approuve la convention sous seing privé conclue entre la commune et Enedis, relative à l'implantation d'une installation électrique sur la parcelle cadastrée AA n°35, propriété de la commune.

Article 2 – Régularisation par acte authentique

Le Conseil municipal autorise la régularisation de cette convention par acte authentique, établi à la demande d'Enedis et à ses frais exclusifs, afin de sécuriser juridiquement l'occupation de la parcelle communale.

Article 3 – Autorisation donnée au Maire

Le Maire est habilité à :

- signer l'acte authentique approuvant la convention,
- signer tout document nécessaire à la régularisation administrative et juridique de l'implantation, accomplir toutes démarches utiles auprès d'Enedis, du notaire chargé de l'acte, et des services de l'État.

2026-48 LIGNE DE TRÉSORERIE COMMUNE

ARTICLE 1 : OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE

Après délibération, La commune de Grâce-Uzel, compte tenu de l'intérêt pour la mairie de disposer de crédits de trésorerie, demande l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CRCA des Côtes d'Armor à Ploufragan, aux conditions suivantes :

- ✦ Montant : 100 000 €
- ✦ Durée : 1 an renouvelable
- ✦ Conditions : Euribor 3 mois moyenné + marge de 1 %
- ✦ Frais : 0.25 % du montant de la ligne prélevés en une seule fois par débit d'office
- ✦ Pas de commission de non utilisation

Paie ment des intérêts trimestriellement par débit d'office

➤ Mise à disposition des fonds à la demande de la Collectivité par crédit d'office. Demande à J-2 jours ouvrés avant 12h pour un crédit en J.

➤ **Les fonds tirés doivent être remboursés au plus tard à la date d'échéance de la convention de ligne de trésorerie** : 2 jours ouvrés avant la date d'échéance, le montant utilisé fera l'objet d'un mouvement automatique de remboursement de fonds par la procédure de débit d'office.

➤ Possibilité de renouvellement à l'échéance de la ligne.

Etant entendu que les intérêts ne courront qu'à partir du jour du déblocage des fonds.

Le Conseil charge et autorise le Maire à faire le nécessaire en vue de l'application de cette décision.

2026-49 LIGNE DE TRÉSORERIE EAU

ARTICLE 1 : OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE

Après délibération, La commune de Grâce-Uzel, compte tenu de l'intérêt pour la mairie de disposer de crédits de trésorerie, demande l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CRCA des Côtes d'Armor à Ploufragan, aux conditions suivantes :

- ✦ Montant : 100 000 €
- ✦ Durée : 1 an renouvelable
- ✦ Conditions : Euribor 3 mois moyenné + marge de 1 %
- ✦ Frais : 0.25 % du montant de la ligne prélevés en une seule fois par débit d'office
- ✦ Pas de commission de non utilisation

Paie ment des intérêts trimestriellement par débit d'office

➤ Mise à disposition des fonds à la demande de la Collectivité par crédit d'office. Demande à J-2 jours ouvrés avant 12h pour un crédit en J.

➤ **Les fonds tirés doivent être remboursés au plus tard à la date d'échéance de la convention de ligne de trésorerie** : 2 jours ouvrés avant la date d'échéance, le montant utilisé fera l'objet d'un mouvement automatique de remboursement de fonds par la procédure de débit d'office.

➤ Possibilité de renouvellement à l'échéance de la ligne.

Etant entendu que les intérêts ne courront qu'à partir du jour du déblocage des fonds.

Le Conseil charge et autorise le Maire à faire le nécessaire en vue de l'application de cette décision.

2026-50 SDE : RÉNOVATION EP « FONDS VERT »

Le projet d'éclairage public rénovation EP-Rue du Notre Dame-Rue du Cheminet et Rue Beauséjour « Fonds Vert » présenté par le Syndicat Département d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de **6 900 € TTC** (coût total des travaux majorés de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie) s'inscrit dans ce programme Fonds Vert.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier et approuvé par le comité syndical du SDE 22 le 20 décembre 2019 d'un montant de **3 087.97 €**. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8 %, en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE 22.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

2026-51 DÉCISION MODIFICATIVE N°2-COMMUNE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants sur le budget commune :

Investissement Dépenses

C/2182	- 10 000 €
C/231	+ 10 000 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

2026-52 TRANSFERT D'UN BAIL RURAL COMMUNAL SUITE A LA CESSION D'EXPLOITATION

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 411-34 et suivants relatifs au transfert du bail rural en cas de cession d'exploitation ;

Vu le bail rural conclu le **17/03/1988** entre la commune et **M. GALLAIS Thierry**, portant sur la parcelle cadastrée **ZB 117**, d'une superficie de **2ha 30a 43ca** ;

Considérant que M. T. Gallais a informé la commune de la **vente de son exploitation agricole** ; **Considérant** que, conformément aux dispositions légales, le preneur peut demander le **transfert du bail** au profit de l'acquéreur de son exploitation ;

Considérant la demande formulée par **M. GALLAIS Thierry** en date du **5/06/2026** sollicitant le transfert du bail au futur acquéreur ;

Considérant que le futur acquéreur présente les garanties professionnelles et financières nécessaires à la poursuite de l'exploitation de la parcelle communale ;

Considérant que rien ne s'oppose, au regard de l'intérêt communal, à l'acceptation de ce transfert ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 – Acceptation du transfert du bail

Le Conseil municipal **accepte le transfert du bail rural** conclu avec **M. GALLAIS Thierry** au profit de **M. GICQUEL Kévin**, **futur acquéreur**, dans les conditions prévues par le Code rural.

Le transfert prendra effet à compter du **1^{er}/01/2027**.

Article 2 – Autorisation donnée au Maire

Le Maire est autorisé à :

- signer l'avenant de transfert du bail rural,
- accomplir toutes démarches administratives nécessaires,
- notifier la décision aux parties concernées.

TRAVAUX : DEVIATION DES ROUTES



Le Pont au lieu-dit La Brulée, en direction de Saint-Thélo, sera en travaux du 14 au 18 septembre.

Une déviation par le lieu-Dit Le Marais sera mise en place.



Initialement prévus du 21 au 25, Les travaux de la départementale D41 en direction de Trévé auront lieu du 14 au 16 septembre. Elle sera fermée pendant la journée et ouverte à la circulation le soir.

Une déviation par Les Bruyères ou Le Tournalquin sera mise en place.

CANTINE



Florence Parmentier sera accompagnée cette année de Brigitte Genoud pour accueillir les 30 enfants à la cantine chaque midi. Les repas proviennent toujours du restaurant scolaire de La Motte et la municipalité se félicite de cette collaboration entre les 2 communes. David Le Bris, cuisinier, prépare de bons petits plats avec des produits frais et locaux. Les menus sont disponibles sur Illiwap chaque semaine.



L'INF_{eau}

La feuille d'information sur l'eau potable

2025

GRACE-UZEL

(Extrait du rapport annuel 2025
sur le prix et la qualité du service public)

TERRITOIRE

450 habitants

La commune organise le service d'eau potable.
La population desservie est de 450 habitants.



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

par la société STGS
En affermage

La société STGS a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 252 abonnés (+2,86 % par rapport à 2024).



PRODUCTION

2 ressources

- Des ressources propres à la commune :
le Captage de Patautivy (Captage situé à Grace-Uzel) a fourni 2 538 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 72 743 m³ :
- Syndicat Mixte Kerne Uhel a fourni 72 743 m³.



LOCAL IMPOF

DISTRIBUTION

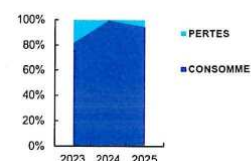
Un réseau de 28 km
38 235 m³ consommés

En 2025 les abonnés domestiques ont consommé 14 053 m³ soit en moyenne 86 litres par habitant et par jour et les abonnés intermédiaires 24 182 m³, soit un total de 38 235 m³ (en baisse de 0,86 % par rapport à 2024).

Par ailleurs, un volume total de 31 917 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 94,2 % en 2025 (il était de 99,7 % en 2024).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,3 %.



Rendement du réseau

PRIX

464,70 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 464,70 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2026, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,87 €/m³, +19,38 % par rapport à 2025.

Sur ce montant, 43 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 40 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 17 %.



Répartition des montants collectés

SACRISTIE



INVITATION

François Hindré, maire, et son conseil municipal vous invitent à
l'inauguration de la sacristie de l'église Notre Dame

Samedi 19 septembre 2026 à 17h



La cérémonie sera suivie d'une messe et d'un vin d'honneur

SACRISTIE

1415 €

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

La cagnotte de l'appel aux dons pour la sacristie continue de grimper.

Et vous ? Connaissiez-vous quelqu'un qui peut être intéressé de défiscaliser ? N'hésitez pas à partager l'info.

Relais Petite enfance (RPE)

LES PERMANENCES :

Vous êtes parents ou futurs parents :

Les Professionnelles Petite Enfance du Relais vous accompagnent dans la recherche d'un mode d'accueil. Selon votre choix, elles vous communiquent la liste des structures collectives, des assistants maternels agréés de la commune désirée ou des gardes d'enfants à domicile. Elles vous informent sur les disponibilités et spécificités d'accueil des assistants maternels. Le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute et d'échange : les professionnelles vous accompagnent dans votre fonction parentale : comment préparer l'accueil, comment aborder la séparation et l'adaptation...

Elles vous informent sur les modalités et démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel et sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur.

Où et quand nous rencontrer :

-Les professionnelles petite enfance du service peuvent vous accueillir sur rendez-vous du lundi au vendredi au Pavillon Météor à Uzel ou dans les bureaux du Relais petite enfance au siège de Loudéac communauté Bretagne Centre à Loudéac.

-Les professionnelles peuvent aussi vous recevoir lors de la réunion :

« Parents : vos premiers repères » : Se renseigner, pendant la grossesse ou après l'arrivée de bébé.

Un rendez-vous adapté aux besoins des familles avec d'autres parents pour un condensé d'informations sur :

Les modes de gardes (recherches et démarches) ;

Les aides et les prestations ;



Contact par mail à rpe@loudeac-communaute.bzh ou par téléphone au 02.96.66.60.50 / 06.17.36.68.89.

LES ANIMATIONS :

Le relais propose des animations gratuites, ouvertes aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte.

Espace Parents Enfants :

-Des animations à Guerlédan et à Loudéac : aménagement d'espaces pour les petits dès la naissance jusqu'à 3 ans. Ils jouent, découvrent, s'éveillent aux autres, tandis que les parents peuvent échanger s'ils le souhaitent sur des sujets de leurs choix (l'alimentation, l'éveil, le sommeil...). Ces moments permettent à chacun de prendre du temps, de partager ses expériences et se ressourcer.

Inscription recommandée

Des temps spécifiques à la piscine Les Aquatides pour les enfants de 4 mois à 3 ans accompagné d'un adulte : dans la pataugeoire l'enfant manipule, transvase, arrose, joue ... dans le bassin ludique, il se familiarise dans les bras de l'adulte, il patauge, évolue à son rythme. Rendez vous mensuel

Sur inscription

Des ateliers motricité : les enfants découvrent un espace qui leur est dédié avec du matériel divers et adapté aux bébés et jeunes enfants, mis à leur disposition. Ils partent à l'aventure pour développer leur motricité en sautant, grimpant, glissant ... selon leur envie et chacun à son rythme. Il y a plusieurs rendez-vous sur le territoire dont le vendredi 18 septembre à école publique Fulgence Bienvenue, salle de motricité, rue de la Croix Jouan à Uzel. De 9h30 à 10h30 et 10h45 à 11h45.

Sur inscription

Bébés Lecteurs :

À travers des histoires et des comptines, les ateliers bébés lecteurs aident les tout-petits à se familiariser avec le livre, à développer leur langage, leur curiosité et leur écoute.

Ces temps de lectures sont ouverts aux enfants de la naissance à 4 ans avec un parent, grand-parent ou professionnels. Il y a plusieurs rendez-vous sur le territoire dont le mardi 22 septembre à la bibliothèque d'Uzel. De 10h à 11h

Sur inscription

Vous pourrez retrouver le programme complet sur www.bretagnecentre.bzh

Rubrique : vivre/enfance-jeunesse/0-3 ans

Toutes ces activités reprendront à la rentrée scolaire.

Vous pouvez aussi suivre le Relais sur Facebook

Sur la page Facebook : [Relais-petite-enfance-Bretagne-Centre](https://www.facebook.com/Relais-petite-enfance-Bretagne-Centre)

**VOUS ÊTES
PARENT D'UN JEUNE ENFANT OU
ALLEZ LE DEVENIR ?**

Le
**RELAIS
PETITE
ENFANCE**
vous informe



Bretagne Centre

**VOUS ÊTES PARENT &
VOUS SOUHAITEZ :**

- Connaître les différents modes d'accueil du territoire
- Être informé.e des places d'accueil disponibles (communiquées par les assistants maternels ou sur le site monenfant.fr)
- Connaître les aides dont vous pouvez bénéficier
- Être informé.e dans votre fonction d'employeur (dans le cadre d'une embauche d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile)
- Échanger sur le développement de votre enfant
- Participer à des activités d'éveil avec votre enfant

**» VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER
D'UN ENTRETIEN INDIVIDUALISÉ
AVEC UNE PROFESSIONNELLE DU RELAIS PETITE ENFANCE**

À NOTER

- **DES RENDEZ-VOUS ITINÉRANTS**
- Le Relais petite enfance vous reçoit sur
- rendez-vous au plus près de chez vous

RELAIS PETITE ENFANCE
02 96 66 60 50 • 06 17 36 68 89
rpe@loudeac-communaute.bzh
www.bretagnecentre.bzh

 **CIAS
LOUDEAC
communauté**

Conception : Loudeac communauté • édité par le Relais petite enfance • imprimé sur du papier recyclé • imprimé au Centre Bretagne

Rencontres entre élus de l'espace de vie d'Uzel



Mercredi 9 septembre, Xavier Hamon a accueilli de nombreux élus du bassin de vie d'Uzel aux côtés des maires des 7 communes. Cette réunion a eu lieu dans le nouvel espace multifonctions « Les Lavandières » de Le Quillio et se déroule chaque année dans les différentes communes pour aller découvrir les salles à disposition dans le secteur.

La première rencontre du mandat a permis de repérer chaque élu et de faire du lien entre les projets mais aussi de présenter les projets de la communauté de communes, en cours ou à venir.

Quelques chiffres clés du territoire :

- 52 000 habitants
- 38 communes
- 606 élus communaux
- 69 élus communautaires
- 320 agents
- Budget 2026 de 120.3 M€ (*Loudéac Communauté : 106.5 M€, CIAS : 13.3 M€, EPIC centre tourisme 0.5 M€*)



91^{ÈME} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS - POMPIERS

UZEL - 17 octobre 2026

9H - 18H

OUVERT AU PUBLIC

Restauration rapide Buvette sur place Animations diverses

Parachutistes, équipe cynophile, Kerlenn Pondi,
Rondeau de l'Oust, défilé,

Congrès départemental de l'UDSP22, organisé par les Sapeurs-Pompiers d'Uzel

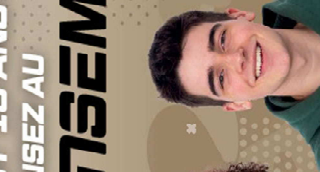



GOUVERNEMENT
Amor
Solidité
Partenariat

BIENTÔT 16 ANS ?

PENSEZ AU

RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici


[INSTAGRAM @gamitiesjeunesse](https://www.instagram.com/gamitiesjeunesse)


[LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse](https://www.linkedin.com/company/direction-du-service-national-et-de-la-jeunesse)


[X @DSNjeunesse](https://twitter.com/X@DSNjeunesse)


[YOUTUBE @SGAAmies](https://www.youtube.com/SGAAmies)

La bibliothèque a rouvert ses portes !

Après une belle pause estivale, la bibliothèque de Grâce-Uzel est de nouveau ouverte et prête à vous accueillir !

Si vous avez emprunté un livre avant ou pendant l'été, pensez à venir le rendre. Et profitez-en pour découvrir toutes les nouveautés qui vous attendent !



NOUVELLE APPLICATION

MyBibApp2

Votre bibliothèque dans votre poche

-  **CONSULTEZ** vos emprunts
-  **RÉSERVEZ** facilement
-  **RECEVEZ** des notifications
-  **ACCÉDEZ** à votre carte lecteur

Télécharger gratuitement !

Le smartphone affiche l'interface de l'application MyBibApp2 avec les menus suivants : Accueil, Agenda, Recherche, Mes prêts, Mes réservations, Mes avis, Mes suggestions, Carte lecteur, Horaires & Infos, Comptes, À propos.

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

Ma bibliothèque, partout avec moi.



Steffi L'Hermite, assistante administrative indépendante à Grâce-Uzel

Depuis cette année, Grâce-Uzel compte une nouvelle activité indépendante : Steffi L'Hermite y propose ses services d'assistante administrative aux artisans, TPE et PME du secteur.

Après plusieurs années d'expérience en gestion administrative — accueil, secrétariat, facturation, gestion d'agenda et de dossiers, notamment dans un établissement pour personnes âgées, une résidence services et un cabinet dentaire — Steffi a choisi de mettre ce savoir-faire au service des professionnels locaux. Elle est certifiée « Créer son activité d'assistant TPE/PME à distance » (certification RS7414), obtenue en juillet 2026.

Son objectif : permettre aux artisans, TPE et PME de se recentrer sur leur cœur de métier en lui déléguant la gestion de leur quotidien administratif. Elle intervient notamment sur les devis et la facturation (y compris la facturation électronique), les rapprochements bancaires, la gestion des mails, le classement et le suivi des dossiers, la gestion d'agenda et de rendez-vous, ainsi que la relance clients et la rédaction de courriers.

Les missions peuvent être ponctuelles ou régulières, sans embauche ni engagement dans la durée, avec des charges déductibles pour l'entreprise cliente. Steffi travaille à distance partout en France, et peut se déplacer sur site dans un rayon de 30 km autour de Loudéac.

Vous êtes artisan ou dirigeant d'une TPE/PME et l'administratif vous prend trop de temps ? N'hésitez pas à contacter Steffi pour un premier échange, sans engagement :

 06 59 54 46 41

 steffi@steffi-assistante.fr

 [steffi-assistante.fr](https://www.steffi-assistante.fr)

Steffi L'Hermite est par ailleurs à la tête de deux autres activités : Eclats de Mondes, création et vente de bijoux et objets de décoration artisanaux en verre et résine, présents dans plusieurs boutiques de dépôt-vente en Bretagne (instagram: eclats_de_mondes) ; et Eclats des Sens, vente à domicile de parfums et de produits cosmétiques et ménagers, instagram : eclats.des.sens (marque Chogan).

QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?



Une nouvelle année scolaire commence à l'école Notre-Dame avec une nouvelle équipe !



Sur la photo, de gauche à droite :

- Marie GODARD, cheffe d'établissement du groupe scolaire (Grâce-Uzel – Le Quillio – Uzel), présente à l'école tous les jeudis.
- Lou-Anne DUAULT, enseignante pour la classe de CE-CM.
- Mélanie BRUNE, enseignante pour la classe de Maternelle-CP.

Karen HACQUARD, ASEM qui poursuit ses missions au sein de l'école.

Le thème de cette année scolaire sera « Le voyage dans le temps ».

Un premier projet est déjà planifié pour le 21 septembre : une journée à Uzel afin de visiter la caserne des pompiers et de fêter la rentrée sous le signe du sport.

Les inscriptions à l'école restent possibles tout au long de l'année. Pour tout renseignement ou pour inscrire un enfant, vous pouvez contacter la directrice :

- Téléphone : 07 68 70 70 77

E-mail : eco22.nd.grace-uzel@enseignement-catholique.bzh



Les parents d'élèves se sont réunis vendredi 28 août en soirée pour donner un petit coup de propre dans la cour de l'école afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Ils vous donnent rendez-vous pour leur opération « pizzas » qui aura lieu le VENDREDI 2 OCTOBRE. Vous trouverez le bon de commande dans ce bulletin. N'hésitez pas à partager l'info à vos voisins, amis... Les bons de commande peuvent être transmis aux parents d'élèves ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école. MERCI !

Une page se tourne...à l'école Notre Dame

C'est avec une grande émotion que je souhaite vous faire part de mon départ de l'école Notre Dame pour rejoindre un nouvel établissement.

Lorsque je suis arrivée à Grâce-Uzel en 2012, c'est Annie qui m'a accueillie et m'a fait découvrir et aimer cette jolie petite école. De nombreuses traditions existaient alors et faisaient de cet établissement bien plus qu'un lieu de travail.

Je garde en mémoire l'accueil chaleureux des parents, la fameuse « balance des papas » et l'atmosphère de cette petite commune rurale. Je débute dans le métier et pourtant chacun m'a accordé sa confiance pour que je puisse offrir le meilleur aux enfants.

Puis Annie est partie en retraite ce qui m'a ouvert la porte de la direction. Au départ, je n'avais pas imaginé construire ma vie en Centre Bretagne. Et pourtant, j'y ai trouvé des repères, j'ai bâti ma vie professionnelle et personnelle autour de Grâce-Uzel. Je me suis profondément attachée à cette école et à cette commune. Celle-ci aura accompagné chacune des étapes importantes du début de ma vie d'adulte au niveau personnel et professionnel. Et c'est sans doute pour cela que mon départ à un goût particulier.

Je repars avec une multitude de souvenirs gravés dans mon cœur : Les sourires des élèves que j'ai accompagnés, les bébés que j'ai vus devenir grands, les familles que j'ai eu la chance de côtoyer au fil des années. Je garderai également en mémoire la bienveillance des Gracieux, toujours prêt à adresser un sourire ou un mot lorsque nos chemins se croisaient.

Je repenserai avec beaucoup d'émotion à tous les moments partagés avec chacune de mes collègues et ASEM, dont le soutien et la présence ont été précieux tout au long de ces années.

J'ai également vraiment apprécié les échanges, les projets et les soirées passées avec les parents bénévoles de l'OGEC et de l'APEL. Un merci particulier aux président(e)s, vice-présidentes et trésoriers des deux associations ainsi qu'au président de l'association de propriétaire, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant toutes ces années. Je n'oublie pas non plus tous les papas qui répondaient toujours présents pour les petites réparations du quotidien et les mamans qui savaient leur transmettre l'information.

Dans le même temps, je souhaite adresser un petit clin d'œil reconnaissant au personnel municipal d'hier comme d'aujourd'hui, pour les échanges, la disponibilité et les partages. Je remercie également la municipalité pour les échanges et la collaboration qui ont accompagné la vie de l'école au fil de ces années.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque. Leur gentillesse, leur disponibilité et tous ces sacs de livres portés chaque semaine qui ont permis à nos élèves de développer le goût de la lecture. C'est un engagement précieux qui mérite d'être salué.

La décision de quitter l'école n'a pas été simple. Mon état de santé m'a toutefois rappelé qu'il était nécessaire de prendre du recul face à une mission aussi exigeante que passionnante. J'ai choisi de partir car je sentais que je n'avais plus l'envie d'exercer cette mission qui demande énormément d'énergie et d'investissement. C'est donc le cœur serré que j'ai refermé une dernière fois le portail de cette petite école qui, au fil des années était devenue un peu ma maison.

Mais au-delà de l'émotion du départ, je souhaite surtout regarder vers l'avenir. Je forme le vœu que l'école Notre-Dame continue encore longtemps à faire grandir des enfants heureux, curieux et confiants, entourés d'une communauté toujours aussi engagée et bienveillante. Je suis convaincue que cette belle petite école continuera d'écrire son histoire grâce à tous ceux qui la font vivre, jour après jour. Merci, du fond du cœur, à chacun d'entre vous pour votre confiance, votre générosité et toutes ces années de partage. Une page se tourne pour moi, mais Grâce-Uzel gardera toujours une place particulière dans mon cœur.

Avec toute ma reconnaissance et une pensée pour chacun des élèves que j'ai accompagnés.

Soizic





CONCERT

ORCHESTRE
D'HARMONIE DU PAYS
DE GUINGAMP



DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

16H

ÉGLISE DE GRÂCE-UZEL

ENTRÉE LIBRE

Gracieux Patrimoine





La Société de chasse La Gracieuse : une association bien ancrée dans la vie locale de Grâce-Uzel

La Société de chasse La Gracieuse a tenu son assemblée générale le dimanche 6 septembre 2026. Ce rendez-vous annuel a permis aux adhérents de faire le point sur la saison écoulée, mais aussi d'échanger sur les projets et les enjeux à venir.

Malgré la mise en place par la Fédération des chasseurs d'une taxe à l'hectare, destinée notamment à contribuer au financement des dégâts causés par le grand gibier, la société de chasse parvient à conserver un équilibre satisfaisant.

Elle le doit en grande partie au succès de son traditionnel repas annuel de chasse, organisé chaque année à la salle des fêtes. Ce moment convivial rassemble un peu plus de 400 personnes et constitue un soutien essentiel à la vie de l'association. Les chasseurs remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui répondent présents chaque année.

La régulation du sanglier demeure par ailleurs un enjeu important. À titre d'information, plus de 7 000 sangliers ont été prélevés dans les Côtes-d'Armor au cours de la saison 2025-2026, un chiffre qui témoigne de la forte progression de cette population.

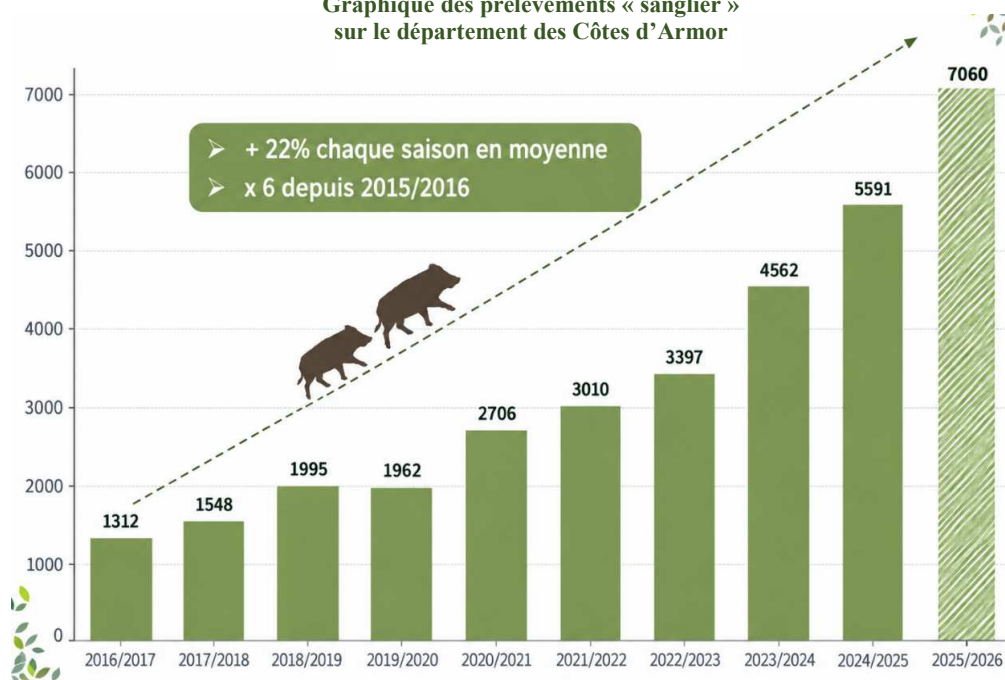
Les communes de Grâce-Uzel et Gausson étant regroupées pour la chasse au grand gibier, une vingtaine de sangliers ont été prélevés sur leurs territoires au cours de la saison.

À l'issue de l'assemblée générale, Monsieur le Maire est venu à la rencontre des chasseurs afin de visiter un futur local communal qui sera mis à leur disposition. Ce projet, déjà évoqué lors du conseil municipal du mois de mai 2026, vient concrétiser le soutien de la municipalité aux 11 chasseurs de la commune.

Au-delà de la pratique de la chasse, la vie de l'association repose également sur les bonnes relations entretenues avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le président et les adhérents de la Société de chasse La Gracieuse tiennent ainsi à remercier sincèrement les agriculteurs, les propriétaires de terres, les participants au repas annuel ainsi que la municipalité pour leur confiance, leur disponibilité et leur soutien.

La Société de chasse La Gracieuse espère vous retrouver encore très nombreux à l'occasion de son prochain repas annuel, afin de partager une nouvelle fois un agréable moment de convivialité.

Graphique des prélèvements « sanglier »
sur le département des Côtes d'Armor





Les membres de l'association « générations mouvements » se retrouvent pour jouer aux boules ou aux cartes. (*alternance des activités une semaine sur deux*)

Vous pouvez contacter Mr Louis Jouanny au 02.96.26.24.61 si les activités vous intéressent.

MERCI



Un grand merci aux bénévoles qui ont pris soin des fleurs durant l'été, réalisé le parterre à l'angle de la venelle du presbytère et qui ont pris l'initiative de nettoyer le cimetière. 2 matinées de nettoyage ont été organisées cet été. L'équipe se retrouvera à nouveau le 16 septembre à 9 heures. N'hésitez pas à les rejoindre.



Et si chacun faisait un petit peu ?...

Nous invitons en effet chacun, quand il le peut, à participer, en nettoyant un petit un peu autour des tombes de la famille. Un grand merci.



ADAPEI - OPERATION BRIOCHES



Opération Brioches

5 € la brioche 400g pur beurre



05 au 11 octobre 2026

Commande avant le 30 septembre



Cette année l'association Adapei-Nouvelles 22 participe une nouvelle fois à l'opération brioches de notre mouvement national l'UNAPEI. Les commandes sont à passer avant le 30 septembre pour une livraison du 05 au 11 octobre (semaine nationale de l'opération brioches) Dès le 30 aout, Denis Salomé travailleur ESAT à Loudéac se mobilisera et sollicitera les habitants de Grace-Uzel pour l'achat solidaire de brioche 400 g pur beurre, à 5 €, au profit de la section de parents de Loudéac. Merci de lui réserver un bon accueil. Les bénéfices de cette opération seront dédiés au financement de projet permettant de faciliter aux personnes en situation de handicap, l'accès aux loisirs et aux activités sportives adaptées et culturelles.

Contact :

Christine Salomé 02 96 26 03 16

ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYEN



Notre doyen fête ses 88 ans !

C'est par une chaude journée, le 25 juillet, que la municipalité a fêté l'anniversaire de son doyen Jean Dor-mois. 88 ans et toujours plein d'allant, nous avons trin-qué avec Gilberte, son épouse, à ce que ça dure encore longtemps !

Toujours très actif, notamment dans son potager, Jean a su s'adapter aux conditions météo pour que les récoltes soient au rendez-vous.

Nous lui souhaitons un Joyeux Anniversaire !



DATES A RETENIR



- Mercredi 16 septembre :** Journée nettoyage du cimetière à partir de 9 heures.
- Samedi 19 septembre :** Inauguration de la sacristie de l'Eglise Notre Dame à 17 h.
Suivie d'une messe et d'un vin d'honneur.
- Dimanche 20 septembre :** Concert dans l'Eglise à 16 h 00.
Orchestre d'harmonie du pays de Guingamp.
Organisé par l'association « Gracieux Patrimoine »
- Samedi 26 septembre :** Assemblée générale de l'association « Gracieux Patrimoine ».



Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**
 **contact@graceuzel.fr**
 **<https://www.grace-uzel.fr>**



Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

De 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.
De 9 H 00 à 11 H 00 le mercredi.
De 9 H 00 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompiers  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Kathleen BOUVET, Jean-Marc VIDELOT



BON DE COMMANDE - PIZZA A EMPORTER

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026

Nom et Prénom du vendeur :

Numéro de téléphone :

A rapporter impérativement pour **le lundi 21 septembre**

Règlement par chèque à l'ordre de l'OGEC Grace Uzel. Merci

	Prix	Quantité souhaitée	TOTAL
YACCA <i>Tomate, jambon, champignons, fromage</i>	8.50 €		
VALDELIAC <i>Tomate, lardons, champignons, œuf, crème, fromage</i>	9.50 €		
SYRACUSE <i>Tomate, viande hachée, crème, œuf, fromage</i>	9.50 €		
VERCORETTE <i>Tomate, brie, chèvre, gorgonzola, fromage</i>	9.50 €		
VALTHO <i>Tomate, pommes de terre, reblochon, lardons, fromage</i>	10.50 €		

Nombre de pizzas à récupérer :

TOTAL :€

Le retrait aura lieu à l'école. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement.

INVITATION REPAS

La municipalité est heureuse d'inviter les
gracieuses et gracieux de 65 ans et plus à
un repas qui aura lieu le

samedi 7 novembre
à 12h
à la salle arc-en-ciel

Merci de bien vouloir rendre réponse à la mairie
avant le 16 octobre
en déposant ce coupon réponse ou en téléphonant
à la mairie (02.96.28.81.78)

Vous pouvez être accompagnés (prix du repas: 25€)

Nom prénom:.....

O participera au repas

- nombre de personnes (repas gratuit pour les 65 ans et +):
- nombre de personnes (repas payant) :

O ne participera pas